

Chronique d'un mercredi sur deux

**SECOND INTERLUDE...**

Bonjour les gens,

Après un premier interlude lors de la précédente chronique d'un mercredi sur deux, voici venu le moment... d'un second (vi, second, pas deuxième, mais qui sait peut-être y aura-t-il un intermède la prochaine fois) interlude.

Juste parce que, toujours, mais également parce que ce second interlude, donc, n'est pas sans rapport avec le bilan interludé (ça se dit, ça, interludé ? pt'êt ben qu'oui, après tout le français est une langue vivante).

Donc un second interlude, disais-je.

Avec la publication par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes de son observatoire trimestriel du marché des services de communications électroniques en France au troisième trimestre (vi, troisième, pas encore quatrième) 2009<sup>(1)</sup>.

Observatoire qui révèle que, pour la première fois (mais sans que cela soit inattendu), le volume des communications via la voix sur IP (via les boîtes des divers fournisseurs d'accès à Internet) a dépassé celui des communications via les lignes fixes « traditionnelles » (i.e., via les téléphones non branchés aux dites boîtes), en atteignant 51 % du total.

Pour mémoire, deux ans auparavant, c'est à dire au cours du troisième trimestre 2007, ce volume des communications via la voix sur IP représentait « seulement » 33 % du volume total des communications à partir d'une ligne fixe.

C'est d'autant plus intéressant à noter lorsqu'on constate, toujours dans cet observatoire, et naturellement pour la même période, que les lignes fixes «voix sur IP» restent un peu minoritaires en nombre (30 % des lignes aujourd'hui sont uniquement via la voix sur IP, 54 % uniquement «traditionnelles», et 16 % mixtes (i.e., 16 % des lignes téléphoniques portent à la fois un abonnement voix sur IP via une boîte et un abonnement «traditionnel»).

[Toujours pour mémoire, deux ans auparavant toujours, la répartition était 15 % uniquement voix sur IP, 14 % mixte et 72 % uniquement «traditionnel» (le total un poil supérieur à 100 vient des arrondis).]

On constate également à la lecture de ce rapport que l'usage des lignes fixes repart à la hausse, après avoir atteint un minimum en 2004-2005.

En gardant à l'esprit que ces chiffres n'incluent pas les choses style «skype» (i.e., d'ordinateur à ordinateur, pour faire simple), on ne peut que constater l'effet indéniable des offres « illimitées » (pardon, pour faire plaisir à quelques grognons, d'abondance) sur nos usages de communication.

Lorsque les prix sont raisonnables, adaptés au plus grand nombre, l'usage suit.

En témoigne également la part des communications vers l'international portée par les offres «voix sur IP» : 71 % du volume.

Et si on compare avec l'évolution des usages en téléphonie mobile, les choses sont amusantes : alors que le nombre de lignes «mobiles» ne cesse de croître, certes pas très rapidement, mais quand même de manière non négligeable, le volume des communications au départ des téléphones mobiles se tasse depuis début 2008, et, au cours des deux années écoulées, décroît légèrement.

L'usage moyen par abonné baisse donc, pour ce qui est des communications vocales au départ des mobiles.

Mais il est vrai que les chaudières, les systèmes anti-vol dans les véhicules et les bornes Vélib préfèrent communiquer par SMS :-)

Voilà, fin de ce second interlude, prêt maintenant pour la partie suivante du bilan de l'année 2009. En plus, on connaîtra au moins une partie des résultats «officiels» des divers opérateurs. Ça tombera bien, non ?

À bientôt,

Martin

(1) <http://www.arcep.fr/index.php?id=10325n>